

10 juil 2009 -12:14

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2009

Auschwitz-Birkenau

Soutien à la conservation du site d'Auschwitz-Birkenau

Soutien à la conservation du site d'Auschwitz-Birkenau

Le gouvernement a répondu positivement à la demande du gouvernement polonais de soutenir activement la conservation du site d'Auschwitz-Birkenau. Sur proposition de MM. Herman Van Rompuy, Premier ministre, et Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a marqué son accord de principe pour alimenter financièrement le fonds destiné à la conservation du site d'Auschwitz-Birkenau, pour 2010 et 2011. Cette contribution sera à charge de la répartition annuelle des bénéfices de la Loterie Nationale.

Le gouvernement belge participe régulièrement au financement de l'entretien et de la rénovation du pavillon belge à Auschwitz.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>